



**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2015

—  
**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
—

**Réunion de la filière laitière : Stéphane Le Foll appelle  
tous les acteurs à suivre les recommandations du médiateur**

Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement, a réuni cet après-midi les opérateurs de la filière laitière, de la production à la grande distribution, pour faire le suivi des engagements pris le 24 juillet dernier, et voir les conditions dans lesquelles les efforts pour une revalorisation du prix payé aux producteurs pourraient se poursuivre.

Le médiateur des relations commerciales agricoles a dressé le bilan de la mise en œuvre par les différents acteurs des engagements pris fin juillet, et formulé un certain nombre de recommandations destinées à toutes les parties (cf. annexe). Les engagements pris en juillet ont été respectés et ont conduit à freiner la baisse des prix. Des efforts supplémentaires pourraient permettre une revalorisation des prix payés aux producteurs sans mettre en péril l'équilibre économique de la filière.

Le Ministre a conclu les débats en rappelant les trois recommandations clés du médiateur :

- pour les transformateurs, faire un effort sur le prix payé au producteur sur le dernier trimestre. Il s'agit de maintenir en 2015 le niveau de rémunération du lait lié à la valorisation des produits commercialisés par la grande distribution atteint en 2014.
- pour les distributeurs, maintenir en 2016, les engagements tarifaires pris le 24 juillet aussi bien sur les marques distributeurs et les premiers prix que sur les marques nationales,
- poursuivre les efforts pour obtenir une meilleure valorisation des produits laitiers dans la restauration hors foyer.

Le Ministre a également insisté sur la nécessité de renforcer le dialogue entre tous les acteurs, ce qui passe par une interprofession forte qui devra intégrer la grande distribution.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) – [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

Le Ministre a appelé les acteurs à mettre en œuvre ces recommandations, dans le cadre des relations bilatérales contractuelles entre un producteur et sa laiterie privée ou coopérative, ou des relations entre une laiterie et ses clients distributeurs, tout en assurant, via le médiateur, la transparence sur les flux financiers résultant de ces recommandations.

Le Ministre s'est engagé de son côté à mobiliser de nouveau le secteur de la restauration hors foyer pour qu'il contribue à l'effort collectif de sortie de crise.

Stéphane Le Foll a déclaré : « Depuis le début de l'année, j'ai travaillé pour faire en sorte que la valorisation des produits laitiers sur notre marché national permette de compenser le plus possible la dégradation des marchés internationaux. Ces efforts ont déjà porté leurs fruits puisque le prix payé aux producteurs a significativement moins baissé en France que dans les autres grands pays laitiers européens. Mais l'inquiétude des producteurs pour l'avenir immédiat reste importante. Chacun doit désormais prendre ses responsabilités pour donner aux producteurs, au travers du prix du lait, de meilleures perspectives pour les mois à venir et pour le début de l'année 2016. C'est la pérennisation de notre élevage laitier, de l'ensemble de la filière et de tous les emplois qu'elle représente, qui est en jeu. »